

## QUESTION 13

**Auteur** PLR, par Sonia Tauss-Cornut  
**Objet** Travaux de contournement des Evouettes, remis aux calendes grecques?

---

En session de décembre 2015, le Parlement a accepté un prélèvement de 10'000'000 francs sur le fonds des grands projets d'infrastructures, afin de débiter les travaux. Aujourd'hui, aucun obstacle ne vient perturber la mise en route immédiate de ces travaux. Le financement pouvant être assuré par le prélèvement au fonds des infrastructures. Il suffirait au gouvernement de présenter un décret au parlement.

### **Conclusion**

Le gouvernement a-t-il la volonté d'exécuter la décision du parlement?